

LIEU DE FORMATION ET ACCÈS

• Lieu :

Centre de l'ETOILE
26 rue Albert Maignan
72000 LE MANS

accès :

en train + tram T2, direction Bellevue, arrêt Comte du Maine puis 10' à pied

en voiture : centre ville, près de la place des Jacobins.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION à :

Bernadette JULLIOT
06 60 51 73 07

- soit par courrier postal

: 3 rue de Tripoli
72000 LE MANS

- soit par courriel :

b.julliot@gmail.com

avant le : **10 AVRIL 2016**

Vous recevrez confirmation de votre inscription et les détails pratiques quelques jours avant la formation



COMMUNAUTE VIE CHRETIENNE
CVX FRANCE
47 RUE DE LA ROQUETTE
75011 PARIS

TÉL : 01 40 21 12 65
formation@cvxfrance.com
www.cvxfrance.com



La Communauté de Vie Chrétienne est une association internationale publique de laïcs, de droit pontifical depuis le 3 décembre 1990

AU SERVICE ... comme responsable de Communauté locale



« Se former pour mieux aider sa communauté locale à avancer sur le Chemin de la CVX »

du 23 – 24 Avril 2016

**Au Centre de l'ETOILE
26, rue Albert Maignan
72000 LE MANS**

FICHE D'INSCRIPTION

À renvoyer à Bernadette JULLIOT

M Mme Mlle à entourer

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Date de naissance :

Tél:

@ :

Communauté régionale CVX :

Profession :

Responsabilités et services dans la CVX

.....

**S'inscrit pour la formation des responsables
de Communauté locale**

du Samedi 23 au Dimanche 24 Avril 2016

Désire être logé la nuit du 23 avril : o /n

Chambre seule ou double

Réserve Déjeuner 23 Avril : o/n

Diner 23 Avril : o/n

Déjeuner 24 Avril : o/n

AU SERVICE ...

comme responsable de

Communauté locale

**« Se former pour mieux aider sa
communauté locale à avancer
sur le Chemin de la CVX »**

Public :

Les responsables de communauté locale ou
toutes personnes appelées à l'être,

Contenu :

- Rappel du projet CVX à partir du
« Chemin de la CVX » et du Guide
du responsable
- Importance et enjeux des
moyens de croissance en CVX
- Sur un chemin de croissance,
traverser les difficultés dans une
communauté locale
- Rôle du binôme responsable/
accompagnateur

Méthode :

Alternance de travail en petits groupes et
topos et échanges en grand groupe

Durée :

Le week-end commence le samedi à 9h30
et termine le dimanche à 16h30.

Aspects financiers

La Communauté assume l'ensemble du coût de la
formation (location de salles, animateurs ...) et des
frais engagés par les participants à l'exception des
frais de repas.

Elle rembourse les frais de transport sur la base de
:

Train : privilégier les tarifs réduits

*Voiture : remboursement au tarif kilométrique
associations et privilégier le covoiturage*

Frais de repas = 12€ par repas.

**La Communauté invite chacun à discerner le
montant qui lui paraît juste pour lui de garder à
sa charge, comme par exemple les frais de
transport.**

Renoncer au remboursement des frais autres que
les frais de repas ou d'hébergement est considéré
comme un don fait à la Communauté qui donne
donc droit à l'émission d'un reçu fiscal
correspondant.

(Pour les cas particuliers, contacter le secrétariat)